

**DIVISION
DE L'ORGANISATION SCOLAIRE
1^{er} degré**

Réf. : 2026-DSDEN78-39

Affaire suivie par :

Valérie BRAME

☎ : 01.39.23.61.29

Diffusion :

Pour attribution : A Pour Information : I

	Rectorat	INSPE
	DSDEN	Universités et IUT
	78	Gds. Etabls. Sup
	91	CANOPE
	92	CIEP
	95	CIO
	Circonscriptions	CNED
A	78	CREPS
	91	CROUS
	92	DDCS
	95	78
	Lycées	91
	78	92
	91	95
	92	DRONISEP
	95	INS HEA
	Collèges	INJEP
	78	SIEC
	91	Unités pénitentiaires
	92	UNSS
	95	Associations de parents d'élèves académiques
	Écoles	
A	78	78
	91	91
	92	92
	95	95
A	Écoles privées	
	Collèges privés	
	Lycées privés	
	MELH	
	LYCEE MILITAIRE	
	EREA	
	ERPD	

Nature du document :

☐ Nouveau

☒ Modifié

Le présent document comporte :

Circulaire 2 pages

Annexe 1 1 page

Annexe 2 1 page

Guyancourt, le 19 octobre 2026

**Le Directeur académique des
services de l'Éducation nationale
des Yvelines**

à

**Mesdames les Directrices et
Messieurs les Directeurs d'école**

**S/C de Mesdames les Inspectrices
et Messieurs les Inspecteurs de
l'Éducation Nationale**

**Objet : Préparation de la rentrée 2027-2028 dans le premier
degré – 1^{ère} phase**

POINTS CLES :

**Prévisions d'effectifs rentrée 2027 via l'application ONDE.
Première phase de la carte scolaire RS 2027.**

CALENDRIER :

**Du lundi 2 novembre 2026 au mardi 10 novembre 2026
(Date butoir).**

La rentrée scolaire de septembre est, chaque année, un moment important qui consacre les travaux de tous les acteurs de l'École pour garantir aux familles un accueil de qualité de tous les élèves du département.

Sa préparation mobilise fortement les services académiques, ceux des mairies, ainsi que les Inspectrices et Inspecteurs de circonscription, sous l'autorité desquels vous exercez.

Dans ce cadre rigoureusement organisé, les travaux de prévision d'effectifs en vue de la rentrée scolaire 2027, auxquels vous êtes associés directement, revêtent une importance toute particulière. En effet, sous le pilotage des corps d'inspection, il vous revient de prendre l'attache des services de votre commune afin de recueillir toutes les informations utiles susceptibles d'éclairer les décisions que je prendrai.

La fiabilité de ces analyses est essentielle. Je vous rappelle que le département a vu, au constat de rentrée 2026, ses effectifs baisser de 2540 élèves par rapport à une prévision initiale établissant une perte de 2315 élèves.

Je vous demande donc d'accorder la plus grande attention à ces travaux préparatoires et de bien vouloir respecter la procédure qui suit, tout particulièrement les échéances fixées. Seule prévaudra, à toutes les étapes ultérieures de préparation de rentrée, la prévision que j'arrêterai à l'issue de cette première phase.

De même que le constat de rentrée que vous avez effectué, les nouvelles prévisions des effectifs seront réalisées à l'aide du module « Prévisions d'effectifs », dans la même application ONDE et selon les modalités techniques décrites.

La campagne de prévision, qui relève de votre responsabilité, débutera le **lundi 2 novembre 2026** pour s'achever le **mardi 10 novembre 2026**, date limite de validation. J'attire votre attention sur la nécessité de ne pas omettre de procéder à la validation de la campagne, à votre niveau.

En parallèle, il vous revient de remplir la *FICHE DE RENSEIGNEMENT ECOLE* jointe avec l'ensemble des informations que vous jugerez utiles de transmettre à votre Inspecteur(-trice) de circonscription. Vous voudrez bien lui retourner au plus tard le **mardi 10 novembre 2026**, délai que je vous demande de respecter scrupuleusement afin de garantir la qualité des premières projections qui seront arrêtées.

Le projet de carte scolaire qui sera retenu pour votre école, après une concertation étroite avec votre Inspecteur(-trice) de circonscription, vous sera communiqué à l'issue de la réunion du Conseil départemental de l'Éducation nationale (CDEN) dans le courant du 1^{er} trimestre 2027.

Si vous rencontrez un problème technique entre **le lundi 2 novembre et le mardi 10 novembre 2026**, vous pourrez prendre l'attache de la cellule TICE de la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale des Yvelines, par courriel ce.ia78.ctdtice@ac-versailles.fr ou par téléphone au 01 39 23 61 00.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement au service des élèves du département et vous en remercie vivement.

Signé : Jean-Pierre GENEVIÈVE